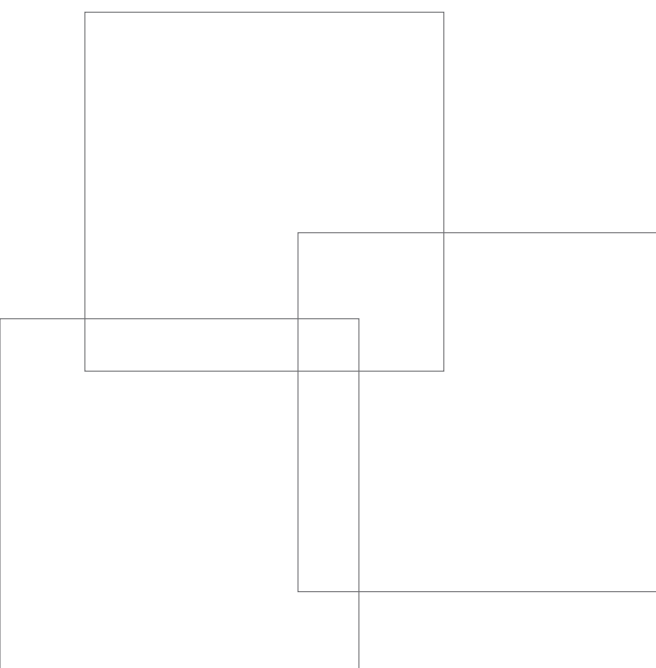




Bureau
international
du Travail
Genève



5

Les politiques nationales de l'emploi: un guide pour les organisations de travailleurs

Quelles conséquences les politiques
macroéconomiques et sectorielles
ont-elles sur l'emploi ?

Copyright © Organisation internationale du Travail 2017

Première édition 2016

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

LES POLITIQUES NATIONALES DE L'EMPLOI - un guide pour les organisations de travailleurs

Bureau international du Travail . – Genève: BIT, 2017

ISBN: 978-92-2-231270-2 (print)

ISBN: 978-92-2-231271-9 (web pdf)

Bureau international du Travail

Politiques de l'emploi /rôle des syndicats/ promotion de l'emploi/ plan d'action /collecte des données /main-d'oeuvre /économie informelle /marché du travail

13.01.3

Disponible aussi en anglais: *National employment policies: A guide for workers' organizations* (ISBN 978-92-2-129343-9 (print) / 978-92-2-129344-6 (web pdf)), Genève, 2015, en arabe (ISBN 978-92-2-629343-4 (print) / 978-92-2-629344-1 (web pdf)), Genève, 2015, et en russe: *Национальная политика в сфере занятости: Руководство для представительных организаций работников* (ISBN 978-92-2-429343-6 (print) / 978-92-2-429344-3 (web pdf)), Moscou, 2015.

[ILO Cataloguing in Publication Data](#)

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des plates-formes de distribution numérique. On peut aussi se les procurer directement en passant commande auprès de ilo@turpin-distribution.com. Pour plus d'information, consultez notre site Web www.ilo.org/publns ou écrivez à l'adresse ilopubs@ilo.org.

Cette publication a été réalisée par le Service de production,
impression et distribution des documents et publications (PRODOC) du BIT.
Création graphique, conception typographique, mise en pages,
impression, édition électronique et distribution.
PRODOC veille à utiliser du papier provenant de forêts gérées
d'une façon qui est respectueuse de l'environnement et socialement responsable.
Code: CMD - STA

Photo: UN Photo; The World Bank; UNDP; CMD;ILO; Zabara.org; Vyacheslav Oseledko; Dmitry Ryzhkov; IMB Photo; Nick Story; CIMMYT;

Aperçu rapide

Dans le domaine économique, le but des politiques publiques est de graisser les rouages de l'activité économique, tout en faisant en sorte que cette activité entraîne à la fois une augmentation de la productivité et une amélioration de la qualité des emplois. Le choix des politiques publiques est influencé par des théories et des analyses. Dans cette partie du guide, nous abordons la macroéconomie, c'est-à-dire l'étude de l'économie dans son ensemble, et les effets que les politiques macroéconomiques peuvent avoir sur la création d'emplois décents. Nous examinons d'abord les conséquences des politiques monétaires, des politiques de change et des politiques budgétaires, et nous montrons pourquoi et comment il est important pour les syndicats d'avoir une influence sur ces politiques macroéconomiques.

Ensuite, nous examinons comment les politiques nationales influent sur le développement de divers secteurs d'activité (politiques industrielles et sectorielles). Ce point revêt un intérêt particulier pour les syndicalistes des pays en développement, pays dans lesquels la croissance économique s'est souvent concentrée ces dernières décennies dans des secteurs bien précis comme l'extraction de ressources naturelles pour l'exportation ou les zones économiques spéciales produisant des biens destinés à l'exportation. Le but ici est de diversifier l'activité économique et de l'orienter vers des secteurs à plus forte valeur ajoutée ou des secteurs considérés comme riches en emplois ou stratégiques. (Un secteur stratégique pourrait être, par exemple, un secteur contribuant à la sécurité alimentaire d'un pays.) Nous examinons la réflexion menée autour des priorités politiques fixées pour développer certains secteurs d'une économie. Nous présentons quelques outils d'analyse qui permettent de se faire une idée du nombre d'emplois qui seront créés grâce à des investissements publics et à un accroissement de la productivité dans un secteur particulier.

Enfin, nous abordons les politiques commerciales et en particulier la tendance à la libéralisation des échanges, et nous montrons pourquoi il est particulièrement important pour les syndicalistes des économies en développement de suivre et de prendre part à l'élaboration de ces politiques.

Les syndicats ont également un rôle de surveillance et de persuasion à jouer pour s'assurer que l'emploi sera bien au centre de toutes les politiques macroéconomiques, sectorielles et commerciales, et que ces politiques seront cohérentes et complémentaires, tant dans leur formulation que dans leur mise en œuvre. Cela garantit la réussite de chaque politique et contribue à faire en sorte que ces différentes politiques se renforcent mutuellement. Des interventions ciblées au niveau sectoriel devront être associées à des politiques macroéconomiques favorisant l'emploi, dans le cadre d'une stratégie claire de changements structurels dans l'appareil productif.

Table des matières

Quelles conséquences les politiques macroéconomiques et sectorielles ont-elles sur l'emploi ?

Aperçu rapide

v

5.1. Qu'est-ce que la macroéconomie ?

Macroéconomie keynésienne

1

L'école de Chicago et l'économie de l'offre

2

Le cadre dominant des politiques macroéconomiques depuis les années 1980 : le consensus de Washington

3

Pourquoi les syndicalistes devraient-ils défendre l'idée d'un rôle de l'État dans l'économie ?

4

5.2. Comment les politiques macroéconomiques contribuent-elles à la création d'emplois décents ?

Quels sont les principaux leviers de l'emploi ?

6

5.3. À quoi ressemble un cadre macroéconomique favorable à l'emploi ?

La politique monétaire dans un cadre macroéconomique favorable à l'emploi

7

La politique des taux de change dans un cadre macroéconomique favorable à l'emploi

8

La politique budgétaire dans un cadre macroéconomique favorable à l'emploi

9

5.4. Examiner les secteurs et les industries à la lumière d'une politique favorable à l'emploi

Des changements structurels dans l'appareil productif des économies en développement

12

Fixer des priorités pour une croissance de l'emploi dans les secteurs

14

Étudier les liens entre les secteurs

15

Élasticité de l'emploi et effet multiplicateur

16

L'effet multiplicateur dans un secteur d'exportation

17

5.5. Les raisons pour les syndicats de s'intéresser aux politiques commerciales

Pourquoi les droits de douane sont-ils un outil important pour les pays en développement ?	21
Autres questions en rapport avec les échanges commerciaux	22
Le rôle des syndicats	22

Références	23
-------------------	----

Ressources et outils	24
-----------------------------	----

5.1. Qu'est-ce que la macroéconomie ?

Une politique économique a pour but de graisser les rouages de l'activité, en s'assurant que cette activité entraîne une augmentation de la productivité et une amélioration de la qualité des emplois, tout en préservant la stabilité financière.

Le choix des politiques publiques est influencé par des théories et des analyses. C'est pourquoi il est important de savoir par quelle théorie les décideurs sont influencés. Cette théorie a inévitablement une incidence sur les propositions de politiques que ces décideurs formuleront ou seront susceptibles d'accepter.

La **théorie macroéconomique** étudie l'ensemble des activités économiques d'un pays ainsi que les facteurs politiques susceptibles d'avoir des conséquences sur ces activités. Elle est apparue en réponse aux économistes classiques, dont l'hypothèse est que les marchés tendent naturellement vers la satisfaction de la demande, résolvant au bout du compte des problèmes comme le chômage ou les excédents de production. Selon les économistes classiques, il est inutile que les gouvernements interviennent dans l'économie. Toute tentative en ce sens ne fait qu'aggraver la situation.



Au lendemain de la Grande dépression, des économistes comme John Maynard Keynes ont commencé à contester cette théorie. L'opinion de Keynes était que l'économie n'était pas un phénomène capable d'autorégulation et que les pouvoirs publics pouvaient intervenir avec succès pour contrebalancer des fluctuations économiques déstabilisantes.

Macroéconomie keynésienne

Keynes trouvait que la théorie économique classique ne parvenait pas à expliquer les phénomènes de récession et de chômage prolongés. Il a alors suggéré que la réponse ne consistait pas à attendre un retour naturel à l'équilibre du marché du travail et au plein emploi en procédant à des baisses de salaire. Selon lui, ce qui se passe sur le marché du travail est la conséquence d'évolutions de plus grande ampleur dans le reste de l'économie.

Keynes affirmait que les cycles économiques étaient le résultat de fluctuations des investissements. Les variations de la consommation des travailleurs suivent ces fluctuations. Le but est donc d'utiliser les leviers politiques dont dispose le gouvernement pour atténuer les sautes d'humeur de l'économie. Une fois qu'il a admis que le plein emploi ne vient pas « naturellement », le gouvernement peut utiliser des leviers politiques pour faire en sorte que l'économie ne fonctionne pas en dessous de son potentiel.

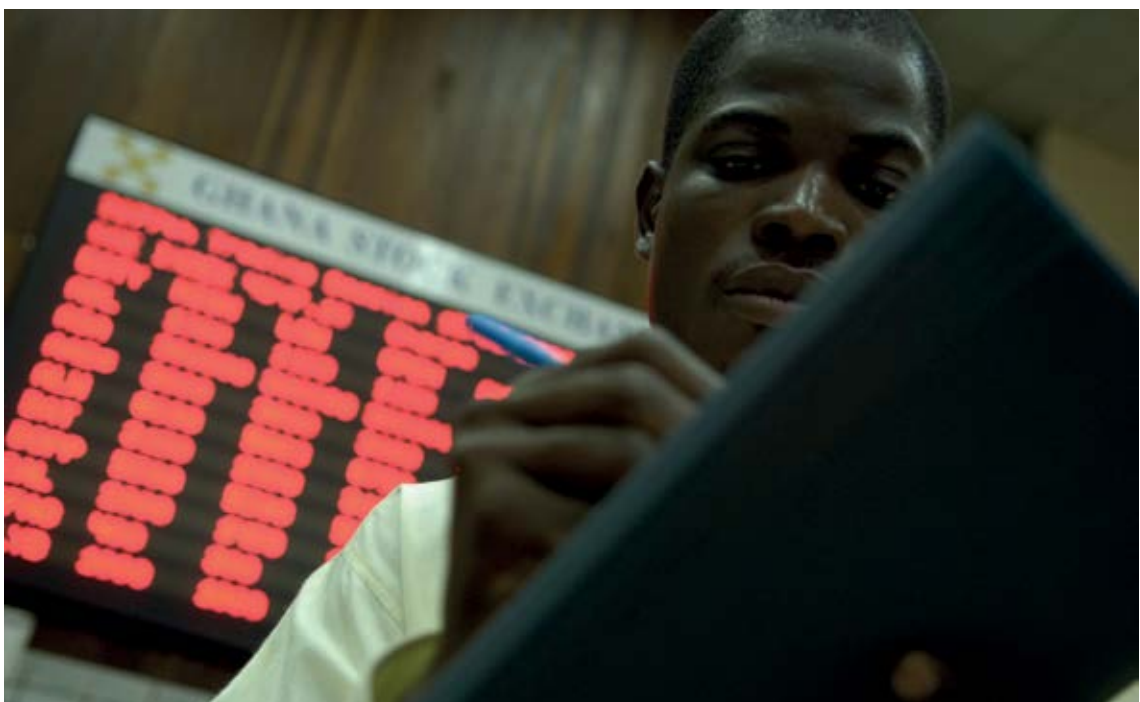
Chaque gouvernement dispose d'une série d'outils qu'il peut utiliser à ces fins. Il a le pouvoir de lever des impôts et d'effectuer des dépenses (**politique budgétaire**). Il a autorité sur la banque centrale, qui fixe les taux d'intérêt qui influenceront à leur tour le coût du crédit (**politique monétaire**). L'utilisation de ces outils constitue ce qu'on appelle aujourd'hui la **politique macroéconomique**.

La **macroéconomie** keynésienne a pris de l'importance jusqu'à devenir la théorie économique dominante dans les pays capitalistes pendant près de 40 ans. Elle a notamment permis de maintenir le chômage à des niveaux historiquement bas pendant la seconde guerre mondiale. La macroéconomie a également conduit à la création du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale dans les années 1940.

L'école de Chicago et l'économie de l'offre

En 1956, Milton Friedman de l'Université de Chicago a modifié la théorie macroéconomique, invoquant la non-prise en compte par Keynes de l'**inflation** – une augmentation des prix dans toute l'économie – causée par une stimulation artificielle de l'économie. Il rejetait la notion keynésienne d'un État capable de « gérer » la demande. Il soutenait que toute tentative en ce sens était déstabilisante et susceptible d'engendrer de l'inflation. Les économistes de l'école de Chicago estiment que le rôle de l'État est de contrôler l'inflation.

Cette école de pensée, également appelée théorie économique « néoclassique », voit un rôle limité pour les politiques publiques, et donc pour le gouvernement, dans les affaires économiques. Elle repose sur l'hypothèse selon laquelle une intervention minimale de l'État sur le marché produit les meilleurs résultats économiques. L'« **économie de l'offre** » s'appuie sur la pensée de cette école. Selon cette théorie, le fait de renforcer la capacité d'une économie à produire plus de biens est le moyen le plus efficace pour stimuler la croissance économique. Par conséquent, elle défend l'idée d'un accroissement de la demande engendré par une diminution des impôts, par une moindre réglementation des entreprises et par une baisse des prix résultant d'une augmentation de la production. La doctrine économique axée sur l'offre accède à la notoriété dans les années 1970, à un moment où il semblait en effet que les États n'étaient plus en mesure d'agir sur l'inflation ou le chômage.



Durant les années 1980, cette doctrine a inspiré une grande partie de la réflexion du FMI, de la Banque mondiale et de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Favorable à une libre circulation des marchandises et des capitaux, elle est porteuse d'une conviction selon laquelle cette liberté amènera des investissements là où c'est nécessaire et favorisera les rendements les plus élevés, avec comme effet la création d'emplois plus productifs. Selon ce point de vue, l'action gouvernementale ne peut en rien améliorer l'action du marché. Cette vision a souvent été imposée aux gouvernements des pays en développement dans le cadre de politiques d'ajustement structurel.

Le cadre dominant des politiques macroéconomiques depuis les années 1980 : le consensus de Washington

Ce nouveau « consensus » est désormais appelé consensus de Washington. Il se concrétise par le train de mesures exposé ci-après. Le consensus de Washington « augmenté » de 2003 est apparu suite à l'échec de la première série de politiques mises en place dans le cadre du consensus originel. Il correspond à une prise de conscience tardive de l'importance des institutions dans la performance de l'économie.

Consensus de Washington originel	Consensus de Washington « augmenté »
1990	2003
	Les 10 éléments précédents, plus :
1. Discipline budgétaire	11. Gouvernance d'entreprise
2. Réorientation de la dépense publique	12. Lutte contre la corruption
3. Réforme fiscale	13. Flexibilité du marché du travail
4. Libéralisation financière	14. Accords de l'Organisation mondiale du commerce
5. Adoption d'un taux de change unique et compétitif	15. Codes et normes financiers
6. Libéralisation des échanges	16. Libéralisation « contrôlée » du compte de capital
7. Élimination des barrières aux investissements directs étrangers	17. Régimes de taux de change non intermédiaires
8. Privatisation	18. Indépendance des banques centrales et ciblage de l'inflation
9. Déréglementation	19. Filets de protection sociale
10. Garantie des droits de propriété	20. Objectifs de réduction de la pauvreté

Dans ce schéma, la politique monétaire a pour seul objectif une inflation faible à un chiffre. La politique budgétaire se limite à maintenir l'endettement à des niveaux raisonnables et à s'assurer que les déficits publics sont inférieurs à un certain seuil.

Le Fonds monétaire international a conçu des programmes de stabilisation économique, dont l'objectif était de réduire l'inflation et de rétablir l'équilibre des paiements à la fois intérieurs (emploi et stabilité des prix) et extérieurs (balance des paiements) d'un pays. Ces politiques devaient être complétées par des programmes d'ajustement structurel conçus

par la Banque mondiale. Ces programmes visaient à limiter le rôle de l'État dans l'économie, de manière à ce que les prix des biens et des services fluctuent et s'ajustent aux niveaux du marché libre.

Au début des années 2000, de nombreux pays qui avaient adopté ces programmes ont réussi à atteindre une stabilité des prix et à réduire leurs déséquilibres des paiements intérieurs et extérieurs. Ils ont en revanche souffert d'une faible croissance, d'un investissement privé limité, d'un chômage élevé et d'une pauvreté croissante.

Pourquoi les syndicalistes devraient-ils défendre l'idée d'un rôle de l'État dans l'économie ?

En 2008, les dysfonctionnements des marchés du crédit et des capitaux ont amené les gouvernements à reconsidérer leur rôle dans l'économie et à réappliquer certaines recettes keynésiennes pour sortir de la crise.

Les syndicalistes connaissent bien un autre type de dysfonctionnement que l'on observe sur des marchés insuffisamment réglementés : la fixation des salaires dans des économies où la main-d'œuvre est surabondante. En principe, les salaires devraient tenir compte de la productivité du travail effectué. Cependant, lorsque les personnes prêtes à travailler sont plus nombreuses que les emplois disponibles, les employeurs disposent alors d'un pouvoir de négociation qui leur permet de tirer les salaires vers le bas. Ce dysfonctionnement peut être réglé par des politiques, des lois et des règlements sur les **négociations collectives** et le salaire minimum.

Par ailleurs, les gouvernements sont souvent les seuls acteurs économiques capables de fournir des biens utiles à tous, mais qu'aucun investisseur ne voudrait produire en raison de risques trop importants ou de rendement trop faibles. Il s'agit là encore d'un dysfonctionnement du marché.

Lorsque des syndicalistes parlent de politique économique et de politique de l'emploi, le point de départ doit être très pragmatique. Ni le libre marché, ni un gouvernement bienveillant ne peut résoudre des problèmes par magie. Chaque pays vit une situation particulière, avec des contraintes et des possibilités qui lui sont propres. Des compromis entre les différents buts poursuivis sont inévitables. Vous devez être capable de recenser les problèmes et les possibilités, puis de déterminer les meilleures façons d'atteindre les objectifs fixés avec des moyens limités. Le point important ici est de veiller à ce que les intérêts des travailleurs ne soient pas sacrifiés dans le processus.



Le rôle des organisations syndicales va bien au-delà de leurs centres d'intérêt traditionnels. Les syndicats ont également un rôle de suivi et de persuasion pour faire en sorte que l'emploi soit au cœur de l'ensemble des politiques économiques, sectorielles et commerciales.

5.2. Comment les politiques macroéconomiques contribuent-elles à la création d'emplois décents ?

La politique macroéconomique fait référence à la manière dont les gouvernements et d'autres décideurs interviennent pour améliorer la performance de l'économie et le bien-être des individus. Cela commence avec l'établissement d'objectifs de politiques, par exemple, une croissance économique et un développement durables, la stabilité des prix ou le plein emploi. Il se peut que certains des objectifs fixés soient en contradiction avec d'autres, au point que la réalisation d'un objectif peut impliquer d'en « sacrifier » un autre. Par exemple, de nombreuses banques centrales, la Banque centrale européenne par exemple, ont fixé des cibles d'inflation qui sont souvent contradictoires avec la réalisation du plein emploi. Cela est dû au fait que les moyens utilisés pour réduire l'inflation sont généralement une augmentation des taux d'intérêt ou une restriction du crédit, ce qui a pour effet de ralentir l'activité économique.

Pour réaliser les objectifs de leurs politiques, les décideurs fixent des cibles à atteindre. Au cours des dernières années, les cibles des politiques inspirées par le consensus de Washington portaient généralement sur l'inflation, les déficits budgétaires et la dette publique. Les cibles sont souvent fixes et largement diffusées, comme par exemple le seuil d'inflation de 2 pour cent fixé par l'Union européenne. D'autres cibles sont parfois plus souples ou doivent simplement être contenues dans un certain intervalle, comme par exemple le taux de change de la monnaie d'un pays.

Lorsque les objectifs et les cibles des politiques ont été établis, les décideurs doivent choisir entre différents moyens d'intervention. Ces moyens sont les leviers de commande de la macroéconomie. Ils comprennent des mécanismes monétaires, tels que les taux d'intérêt fixés par la banque centrale, et des mécanismes budgétaires, tels que les taux d'imposition ou les dépenses publiques.

La politique macroéconomique est souvent influencée par certaines convictions bien installées. Celles-ci ont une incidence sur le choix des objectifs, des cibles et des moyens d'intervention. Par exemple, certains économistes placent l'éradication de la pauvreté au-dessus de la maximisation des profits des entreprises. Une telle position influencera fortement leur opinion quant à la manière d'utiliser le système fiscal. Par ailleurs, tous les économistes n'utilisent pas forcément des modèles économiques et des techniques de prévision identiques. Cela peut les amener à être en désaccord en ce qui concerne la nécessité, l'ampleur ou le calendrier des changements d'orientation.



Quels sont les principaux leviers de l'emploi ?

Les leviers de l'emploi se trouvent principalement en dehors du domaine des politiques du marché du travail. Cela est dû au fait que la demande de main-d'œuvre (c'est-à-dire de travailleurs) est essentiellement la conséquence de la demande globale de biens et de services sur le marché. Même si cette demande est principalement influencée par les modes de consommation des ménages et des entreprises, la politique gouvernementale joue un rôle important. Par exemple, l'augmentation des dépenses du gouvernement et des acteurs privés, liée à des programmes d'infrastructures publiques ou à une politique de taux d'intérêt bas, entraînera une croissance de l'emploi.

D'autre part, certaines données montrent que les changements apportés aux politiques de l'emploi et aux réglementations du marché du travail ont au mieux un effet marginal sur la croissance de l'emploi. Elles ont en revanche un effet majeur sur la qualité des emplois.

Cela signifie que les syndicats qui souhaitent débattre de politiques favorables à l'emploi ne devront pas se limiter à un dialogue avec le ministère du travail. Bien que ce dialogue soit très important, beaucoup de choses se passent ailleurs. Vous devez avoir des contacts avec les secteurs de l'administration chargés des finances et de l'industrie, ainsi qu'avec la banque centrale, car c'est elle qui contrôle les taux d'intérêt et l'offre de crédit.

5.3. À quoi ressemble un cadre macroéconomique favorable à l'emploi ?

Une politique macroéconomique favorable à l'emploi est une politique qui fait du plein emploi productif un objectif. Dans le cadre de cette politique, une **cible en matière d'emploi** fixe et largement diffusée est établie, comme celle de l'Union européenne d'un « taux d'emploi des personnes âgées de 20 à 64 ans à 75 pour cent d'ici 2020 ». Les moyens d'intervention monétaires et budgétaires sont mis au service de l'objectif et de la cible en matière d'emploi.

Le but général est un niveau d'emploi et de production élevé avec un taux de croissance économique élevé et durable, une relative stabilité des prix sur le marché intérieur et un taux de change stable pour la monnaie nationale. Un cadre macroéconomique favorable à l'emploi requiert des mécanismes d'intervention qui fonctionnent ensemble. Cela permet de garantir la disponibilité de ressources nationales et extérieures suffisantes pour atteindre les buts fixés concernant l'emploi et pour mener des politiques anticycliques. Ensemble, tous ces facteurs concourent à la mise en place d'un environnement économique favorable à une diversification économique, à la croissance et à la création durable de possibilités d'emplois productifs.

La politique monétaire dans un cadre macroéconomique favorable à l'emploi

Une inflation « galopante » nuit à la croissance et au développement économiques. Cependant, une politique monétaire favorable à l'emploi ne peut pas se concentrer exclusivement sur l'obtention d'une inflation à un chiffre. Les responsables de la politique monétaire doivent garder à l'esprit les autres finalités de cette politique, comme faire en sorte qu'il soit possible d'emprunter à des conditions raisonnables pour accroître la production et créer des emplois.

En visant la stabilité, les décideurs se limitent trop souvent à la stabilité des prix des biens et des services, en oubliant des actifs comme le foncier, l'immobilier ou les actions en bourse. Les crises récentes ont montré que les banques centrales devaient prêter attention aux « bulles » et trouver des moyens pour éviter les excès spéculatifs et exagérés.

La politique monétaire doit être également avoir pour but d'accroître la résistance du système financier national aux chocs extérieurs. Par exemple, les banques commerciales devraient toujours avoir suffisamment de liquidités pour pouvoir prêter aux petites et moyennes entreprises pendant une crise financière mondiale comme celle de 2008. Cela encouragerait la population à épargner et à investir.



Un travailleur inspecte les tirages de billets de R\$ 20 reais brésiliens au cours du processus de production à la « Casa da Moeda », lieu national d'émission, dans le quartier de Santa Cruz de Rio de Janeiro.

La politique des taux de change dans un cadre macroéconomique favorable à l'emploi



On appelle **régime de change** la manière dont un gouvernement gère sa monnaie par rapport aux autres monnaies ainsi que le marché des changes. Il s'agit d'un point important car le régime de change facilite les achats de marchandises venues de l'étranger comme le pétrole ou les équipements de production. Par ailleurs, un taux de change trop élevé peut nuire aux petits producteurs qui pourront être confrontés à un afflux de produits étrangers bon marché.

Le régime de change d'un pays est étroitement lié à sa politique monétaire ; de nombreux facteurs, la politique des taux d'intérêt par exemple, ont une incidence à la fois sur le régime de change et sur la politique monétaire.

Il existe trois manières de gérer le taux de change. Avec un taux de change flottant, les variations du taux sont dictées par le marché. Avec un taux de change lié, la banque centrale empêche la monnaie de s'écarter de manière excessive d'une valeur ou d'un intervalle fixés. Un taux de change fixe lie une monnaie à une autre – le dollar américain à l'euro par exemple – ou à un panier de monnaies.

Une politique des taux de change favorable à l'emploi doit viser la stabilité. Cela limite les risques et permet aux acteurs économiques de décider s'ils veulent investir dans des secteurs tournés vers l'exportation ou vers le marché intérieur. Une politique des taux de change favorable à l'emploi doit également viser la compétitivité de l'économie en ce qui concerne les importations et les exportations. Par ailleurs, des réserves de change doivent être constituées pour faire face à la volatilité de l'activité économique.

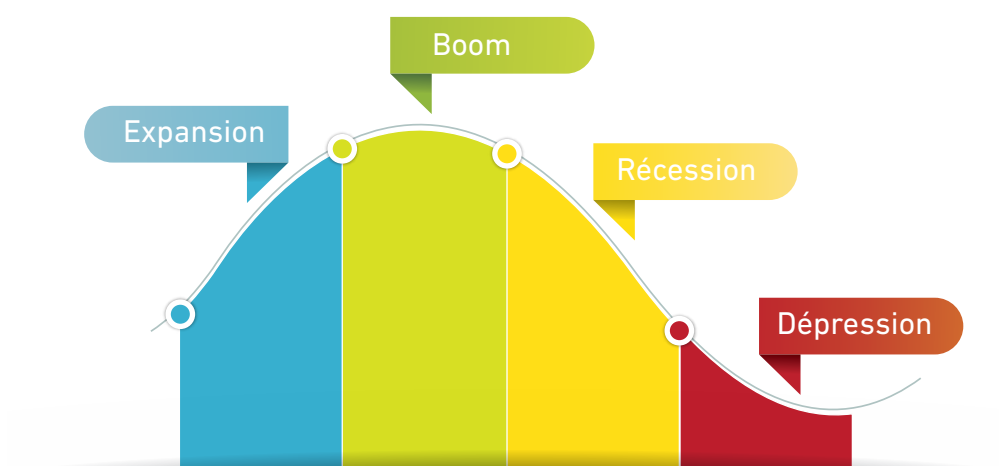
En adoptant un régime de change fixe ou flottant, un pays expose sa monnaie à un risque de surévaluation. Lorsqu'une monnaie est surévaluée, le coût des exportations augmente, tandis que la compétitivité du pays sur les marchés internationaux diminue. Cela peut avoir

d'importantes conséquences sur l'emploi. Un régime de change lié contribue à préserver la compétitivité de la monnaie. Par exemple, le fait de maintenir le taux de change dans un certain intervalle peut aider à absorber des chocs imprévus et offrir une certaine souplesse en matière de politique monétaire nationale. Un régime de change lié, qui démontre un certain degré de discipline monétaire, peut également contribuer à stabiliser les prix (Williamson, 2003).

La politique budgétaire dans un cadre macroéconomique favorable à l'emploi

Atteindre le plein emploi productif nécessite de repenser la manière d'aborder la politique budgétaire. Cette dernière est un outil très puissant. La viabilité budgétaire exige de surveiller la dette et les déficits, et de mettre en place des règles budgétaires explicites pour les maintenir dans certaines limites. Cependant, la politique budgétaire ne peut pas et ne doit pas se limiter à cela. Il faudrait s'efforcer de passer d'une politique budgétaire procyclique à une politique anticyclique. Une politique budgétaire procyclique consiste à dépenser abondamment quand la période est propice. Cela peut favoriser des cycles d'expansion et de récession, qui auront pour effet de diminuer l'efficacité des dépenses publiques. Une **politique anticyclique** consiste à dégager une marge de manœuvre budgétaire durant les périodes d'essor économique et de croissance économique normale. Cela permettra, lorsque l'activité ralentit, de mettre en œuvre des mesures de relance budgétaire grâce à des investissements publics accrus et de préserver les politiques de protection sociale.

L'économie a des cycles qui ressemblent généralement à la figure ci-dessous :



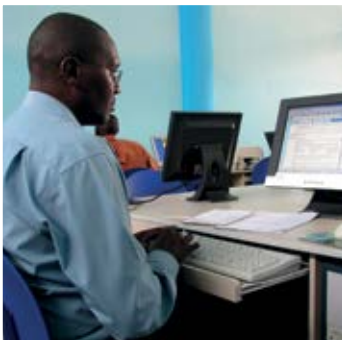
L'approche anticyclique de la politique budgétaire est difficile à mettre en pratique. En période de récession, tout le monde veut que le gouvernement compense la contraction de l'activité enregistrée dans le secteur privé. Pour que cela soit possible, il faut que le gouvernement dégage une marge de manœuvre budgétaire en période de croissance économique. Dans les pays en développement où de nombreux besoins essentiels ne sont pas satisfaits, cela est très difficile et nécessite une discipline budgétaire très stricte. Tous les acteurs doivent travailler à un accord qui tienne compte non seulement des effets de la politique à court terme, mais aussi de ses effets à plus long terme.

Les syndicats devront être capables d'analyser les dépenses publiques et les rapports budgétaires, et de s'engager dans un dialogue constructif et étayé par des données probantes avec le gouvernement. Vous devrez être en mesure de proposer des alternatives si vous sentez que la structure des dépenses n'entraînera pas de croissance de l'emploi. Vous pourrez éventuellement collaborer avec des universitaires qui sauront utiliser des outils d'analyse permettant d'évaluer les avantages de lier dépenses publiques et création d'emplois.

Si votre pays est membre du Fonds monétaire international (FMI), vous devriez également demander à prendre part aux consultations organisées au titre de l'article IV. Ces consultations ont généralement lieu une fois par an. Des économistes du FMI se déplacent dans le pays membre pour y recueillir des informations et s'entretenir avec des responsables du gouvernement et de la banque centrale, mais aussi, souvent, avec des investisseurs privés et des représentants syndicaux, des membres du parlement ainsi que des représentants d'organisations de la société civile. Soyez prêt à participer activement à ces discussions en préparant des arguments solides pour défendre vos positions.



ÉTUDE DE CAS



Une occasion pour réexaminer la politique budgétaire en Ouganda ?

En 1987, l'Ouganda s'est lancé dans un programme de redressement économique. La principale préoccupation de la politique macroéconomique a été la stabilité des prix. Cela s'est traduit par des politiques de rigueur monétaire et budgétaire, un taux de change flexible et d'importants efforts de privatisation et de déréglementation. Au cours de la dernière décennie, l'Ouganda a progressivement ramené son déficit budgétaire (hors subventions) de deux chiffres au début des années 2000 à moins de 6 pour cent du **Produit intérieur brut** (PIB) depuis 2005/2006.

La forte croissance économique enregistrée par le pays durant les dix premières années de ce siècle s'est accompagnée d'une réduction importante de la pauvreté et de changements structurels dans l'économie. Cependant, l'agriculture continuait d'employer une part importante et même croissante de la population active, malgré une baisse de la contribution de ce secteur au PIB. La part de l'emploi dans le secteur manufacturier a en fait diminué entre 2000 et 2005.

Le gouvernement n'a pas modifié la structure de ses dépenses face à la crise économique mondiale de 2008. Des craintes inflationnistes ont motivé la réponse budgétaire du gouvernement

et sa décision de ne pas mettre en place un plan de relance. Les autorités voulaient maintenir leur cible budgétaire d'une réduction du déficit à moins de 5 pour cent du PIB. Elles s'inquiétaient également d'un découragement des investisseurs privés, écartés par des mesures visant à stimuler directement l'économie.

Cependant, certaines études récentes ont mis en avant un point de vue différent sur la relation entre déficits budgétaires et inflation dans des pays aux capacités excédentaires comme l'Ouganda (Epstein, 2009 ; Weeks, 2009 ; Muqtada, 2010). Dans ces pays où l'économie ne tourne pas à pleine capacité, emprunter de l'argent ou émettre de la monnaie pour financer les besoins du déficit, n'entraîne pas forcément une inflation ou l'éviction des investisseurs privés. Si l'augmentation des dépenses publiques est dirigée vers un secteur comme les infrastructures, les investisseurs privés suivront très probablement.

Des investissements publics liés à la création d'emplois et à des changements structurels nécessitent une politique budgétaire orientée sur le long terme et souple dans ses objectifs. Cette souplesse du cadre budgétaire est également nécessaire pour permettre à l'Ouganda, un pays à faible revenu, de s'adapter à des situations et à des chocs extérieurs imprévus.



5.4. Examiner les secteurs et les industries à la lumière d'une politique favorable à l'emploi

Pendant 30 ans, les économistes traditionnels ont désapprouvé l'idée d'axer les interventions d'une politique sur des secteurs particuliers d'une économie. Selon eux, les gouvernements ne sont pas à même de choisir les « bons » secteurs et il est préférable de laisser faire les forces du marché. Aujourd'hui, ces politiques sont considérées comme légitimes et nécessaires pour accélérer la croissance et obtenir de meilleurs résultats sur le marché du travail.

Lorsque les cadres nationaux de développement concentrent leurs investissements et leurs initiatives de développement sur les secteurs de premier plan ou émergents d'une économie, ils oublient souvent de hiérarchiser ou de classer ces secteurs en fonction de leurs capacités à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Les syndicats peuvent et doivent influencer ces choix stratégiques.

Pour pouvoir établir un classement en fonction de critères d'emploi, vous devez avoir une bonne connaissance de la productivité, du potentiel de croissance, des multiplicateurs d'emploi et des **liens en aval et en amont** avec le reste de l'économie. Ces notions sont développées ci-après.

Des changements structurels dans l'appareil productif des économies en développement

Dans les pays en développement, la croissance économique s'est souvent concentrée ces dernières décennies dans des secteurs bien précis comme l'extraction de ressources naturelles pour l'exportation ou les zones économiques spéciales produisant des biens destinés à l'exportation. Ces secteurs ont très peu de liens avec le reste de l'économie. Leurs **multiplicateurs d'emploi et de revenu** sont très faibles. Cela signifie que ces secteurs ne bénéficient qu'aux segments de la population, dont l'activité est liée d'une manière ou d'une autre aux exportations. La plus grande partie de la population ne profite donc pas de la croissance de l'économie.

Cette concentration de la croissance dans quelques secteurs d'activité seulement implique un développement plus faible d'autres sous-secteurs de l'industrie et des services qui vont de pair avec eux. Il se peut qu'une grande partie de la population exerce encore une activité agricole à faible productivité. Les investissements ont certes augmenté, mais sur une base relativement faible, perpétuant ainsi une dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure.

Avec des politiques industrielles et sectorielles bien pensées, il est possible de diversifier l'économie – un facteur favorable à la création d'emplois productifs. Le but ultime de ces politiques est d'entraîner des changements dans la structure des économies en développement, pour en faire des économies plus productives et créatrices d'emplois à plus forte valeur ajoutée.



Tenir compte de la qualité des emplois

Créer des *emplois* ne suffit pas. Un critère fondamental pour choisir les secteurs de croissance prioritaires est la *qualité* des nouveaux emplois créés dans ces secteurs.

Salaires

Une politique salariale équilibrée rétablit le lien entre salaire et productivité. Une telle politique nécessite un partenariat social fort et des négociations collectives efficaces. Les syndicats doivent recourir à des négociations collectives pour amener l'État et les autres employeurs à offrir des salaires justes et décents, en gardant à l'esprit que la paix sociale est une condition nécessaire à la croissance économique et à la création d'emplois.

Temps de travail et équilibre entre vie professionnelle et vie privée

Certaines études tendent à montrer qu'un régime de travail flexible et un temps de travail négocié sont des facteurs essentiels d'une productivité élevée et d'une satisfaction au travail. Ces aménagements offrent un bon équilibre entre vie professionnelle, d'une part, et vie sociale et familiale, d'autre part. Leur mise en place nécessite des relations respectueuses et ouvertes entre employeurs et salariés.

Santé et sécurité au travail

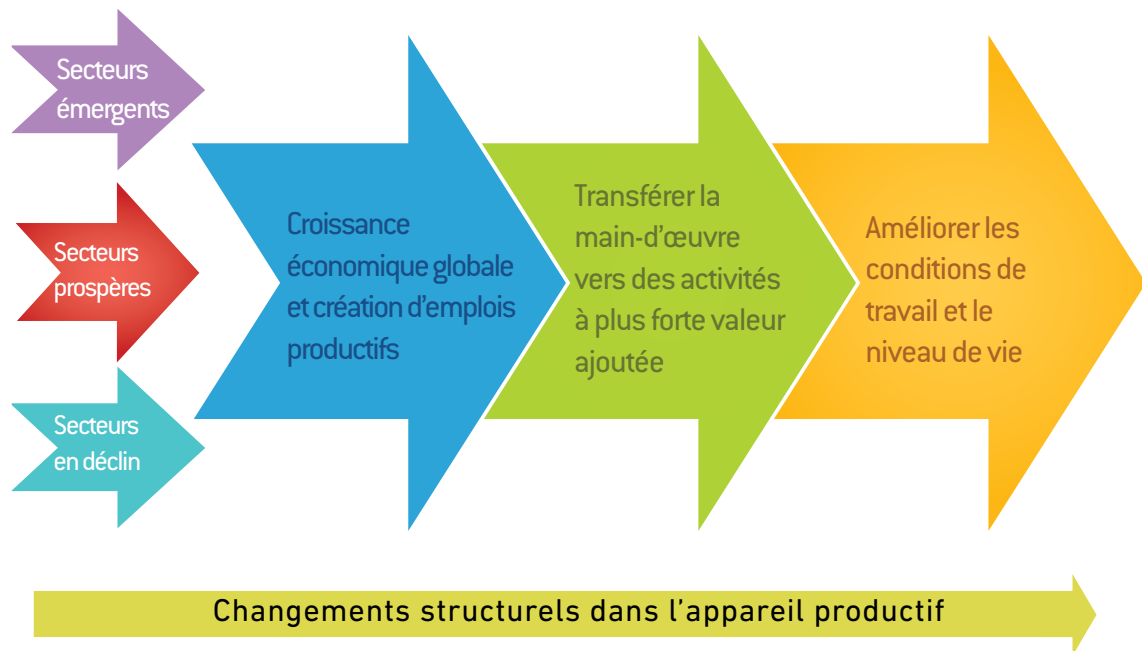
La qualité des emplois dépend des conditions de travail et de l'environnement dans lequel se déroulent les activités économiques. Des conditions de travail qui font courir un fort risque d'accident et de maladie ont un coût économique très élevé pour les travailleurs. Des normes, des procédures et une formation des travailleurs appropriées en matière de santé et de sécurité au travail ont une incidence majeure sur la productivité.

Existence et pérennité de systèmes de protection sociale

Des avantages sociaux comme les congés rémunérés pour raisons familiales, l'assurance maladie et les allocations de chômage sont des indicateurs clés de la qualité d'un emploi. L'absence de ces avantages dans les emplois précaires et vulnérables nuit à la qualité et à la productivité du travail. Les systèmes de protection sociale et les avantages sociaux associés à l'emploi sont une condition essentielle d'un emploi décent et productif, et tous les travailleurs devraient pouvoir en bénéficier.

Formation et amélioration des compétences

Lorsqu'un employeur offre à ses salariés des possibilités d'améliorer leurs compétences, il instaure un environnement favorable qui incite ceux-ci à produire un travail de meilleure qualité. Les compétences acquises en cours d'emploi sont déterminantes pour la carrière d'un travailleur. Les gouvernements et les employeurs devraient s'appuyer sur des politiques des ressources humaines, des consultations sur les lieux de travail et des négociations syndicales pour trouver les moyens de prendre en compte les intérêts et l'avancement professionnel des travailleurs.



Fixer des priorités pour une croissance de l'emploi dans les secteurs

Un moyen pour accroître le niveau de l'emploi consiste à augmenter le nombre de secteurs à forte intensité de main-d'œuvre dans l'économie. Un autre consiste à augmenter l'intensité de la main-d'œuvre dans les secteurs. Classer les secteurs en fonction de leur capacité à créer des emplois aide à fixer des priorités pour atteindre une cible en la matière.

Il serait peu perspicace d'utiliser uniquement un critère d'intensité de la main-d'œuvre pour classer les secteurs.

Les critères suivants sont notamment à prendre en compte :

- Le poids de l'industrie dans le total des emplois
- La corrélation entre intensité de la main-d'œuvre et productivité dans le secteur concerné
- Les mutations technologiques à venir
- L'évolution du marché mondial.

Lorsque vous opérez des choix stratégiques, il est important d'examiner la nature du soutien apporté aux secteurs prioritaires. Par exemple, des investissements publics dans le réseau routier rural pour soutenir le développement agricole engendreront une utilisation plus intensive de la main-d'œuvre si la politique favorise des choix technologiques à haut coefficient de main-d'œuvre pour construire et entretenir les routes.

Étudier les liens entre les secteurs

Les secteurs sont liés dans des processus de production, à travers des liens en aval et amont. La figure 1 montre comment la production du secteur A dépend d'intrants produits par les secteurs B, C et D. On parle alors de liens en amont. Les produits du secteur A deviendront à leur tour des intrants pour d'autres secteurs (les secteurs B, E et F sur le schéma). On parle alors de liens en aval.

Figure 1. Liaisons intersectorielles



Lorsque la priorité est donnée à un secteur particulier, il faut se poser la question des liens entre ce secteur et les autres secteurs. Pour connaître le potentiel total de création d'emplois d'un secteur donné, nous prenons en compte le secteur lui-même (création d'emplois directs) ainsi que les secteurs liés à celui-ci par des liens en aval et en amont (création d'emplois indirects). Cette étude est très utile pour vérifier la validité des choix politiques effectués d'un point de vue de la création d'emplois.

Dans la figure 2, nous prenons l'exemple du secteur automobile et nous nous posons les questions suivantes : « Quels sont les secteurs qui produisent les pièces d'une voiture (liens en amont) ? Quels sont secteurs qui utilisent des automobiles pour leur production (liens en aval) ? »

Figure 2. Liens en aval et en amont dans le secteur de l'automobile



Élasticité de l'emploi et effet multiplicateur



L'**élasticité de l'emploi** est une valeur numérique qui mesure la variation de la croissance de l'emploi en fonction de la croissance de la production. Cet indicateur sert à mesurer les effets sur l'emploi de variations de la production dans un secteur particulier.

Il correspond, sur une certaine période, à la variation moyenne de l'emploi (en point de pourcentage) observée pour un groupe de population donné, lorsque la production varie d'un pour cent. Connaître l'élasticité de l'emploi dans un secteur nous permet de calculer le nombre d'emplois qui pourront être créés en développant ce secteur (BIT, 2009, chapitre 8).

La figure 3 illustre l'**effet multiplicateur**. Si l'élasticité de l'emploi dans le secteur A est de 0,4, cela signifie que : Pour 100 unités produites, 40 emplois directs seront créés dans le secteur A.

Compte tenu des liens en amont, le secteur A crée indirectement 46 emplois supplémentaires dans des secteurs connexes :

- Le secteur B doit produire 20 unités pour que le secteur A puisse produire 100 unités. Avec une élasticité de l'emploi de 0.7, le secteur B crée 14 emplois (0.7×20) pour produire les intrants nécessaires au secteur A.
- Le secteur C doit produire 60 unités pour que le secteur A puisse produire 100 unités. Avec une élasticité de l'emploi de 0.4, le secteur C crée 24 emplois (0.4×60) pour produire les intrants nécessaires au secteur A.

De la même façon, les liens en aval entraînent la création de 22 autres emplois indirects.

L'augmentation de la production (de 100 unités) dans le secteur A crée ainsi 108 emplois au total.

Figure 3. L'effet multiplicateur



L'effet multiplicateur dans un secteur d'exportation

Dans les industries exportatrices, la part limitée des facteurs de production locaux (et la nécessité d'importer ces intrants) ont amené à se préoccuper des effets positifs limités de ces secteurs d'activité sur l'économie nationale pour ce qui est de l'emploi. La figure 4 illustre les possibles inconvénients pour l'économie locale.

Dans cet exemple, la production du secteur X repose sur des intrants importés et des intrants produits par le secteur D. Ainsi, lorsque 100 unités supplémentaires sont produites dans le secteur X, seulement 30 unités d'intrants sont produites dans le pays, tandis que 130 unités d'intrants sont importées. Ces intrants importés ne créent pas d'emplois dans le pays. Dans cet exemple, avec 6 nouveaux emplois créés, seul le secteur D – avec une élasticité de l'emploi de 0,2 – enregistrera une création d'emplois indirects due aux liaisons amont.

Le secteur X produit des biens qui sont principalement exportés (70 unités), partiellement consommés dans le pays (20 unités) et partiellement utilisés comme intrants par le secteur B (10 unités). Le secteur X crée donc indirectement 7 emplois dans le secteur B. Les exportations et la consommation ne créent pas d'emplois. De toute évidence, accroître la production dans le secteur X fait perdre des possibilités de création d'emplois.

Figure 4. Effet multiplicateur dans un secteur d'exportation



Des stratégies sectorielles peuvent aider à maximiser les avantages des secteurs d'exportation en améliorant la situation locale et en soutenant les fournisseurs locaux. Le renforcement des liens en amont (approvisionnements locaux) est un moyen efficace pour accroître le caractère intensif en emplois de la croissance dans les secteurs d'exportation.

Les syndicats pourront éventuellement collaborer avec des universitaires capables d'utiliser des outils d'analyse comme les matrices de comptabilité sociale. Ces analyses permettent de quantifier les effets multiplicateurs dans l'économie, de manière à pouvoir élaborer des politiques qui associent au mieux dépenses publiques et création d'emplois.

ÉTUDE DE CAS



Le rôle des syndicats dans la stratégie de modernisation du secteur textile-habillement au Maroc

Ces dix dernières années, le secteur textile-habillement du Maroc a connu des difficultés. La libéralisation des échanges commerciaux a entraîné une concurrence internationale toujours plus forte.

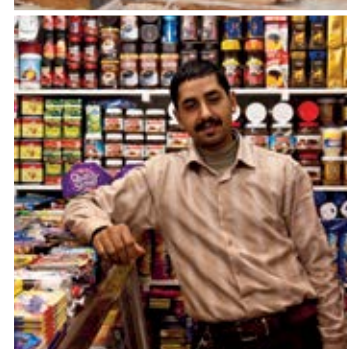
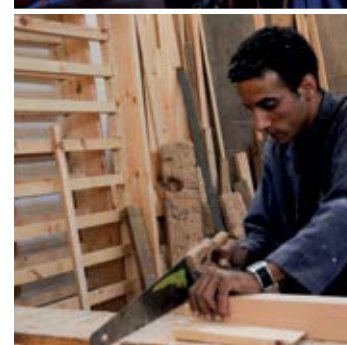
Au début, les syndicats ont été laissés à l'écart des efforts entrepris pour moderniser et restructurer le secteur, avant de devenir progressivement des acteurs essentiels de la formulation et de la mise en œuvre de la stratégie.

Un comité directeur national tripartite a été mis en place, constitué de représentants des parties suivantes :

- Employeurs du secteur textile-habillement
- Confédération générale des entreprises du Maroc
- Les trois syndicats les plus représentatifs
- Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle
- Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à niveau de l'économie
- Agence nationale pour la promotion de la petite et moyenne entreprise.

Ces partenaires ont également décidé de créer un comité chargé de répondre d'une manière socialement responsable aux nouveaux défis posés par la mondialisation dans le secteur du textile et de l'habillement. Des discussions bipartites et tripartites ont eu lieu, centrées sur la réalisation d'un diagnostic commun de l'état du secteur. Les études menées ont sensibilisé les partenaires nationaux et ont favorisé une compréhension mutuelle des contraintes et des possibilités de chaque partie.

Les employeurs ont compris que la dimension sociale était devenue une nouvelle composante de la compétitivité internationale et étaient plus disposés à entendre parler de contrats de travail vulnérables, de protection sociale insuffisante, de salaires inférieurs au salaire minimum légal et de discrimination salariale à l'égard des femmes.





Les syndicats ont compris qu'en raison de la mondialisation, les employeurs opéraient dans un contexte où mode éphémère et réactivité étaient la règle, qu'ils subissaient des contraintes susceptibles d'influer sur la sécurité de l'emploi, comme le caractère saisonnier des exportations ou les conditions imposées par les acheteurs.

Les partenaires nationaux ont reconnu que la stratégie de mise à niveau du secteur textile-habillement aurait tout à gagner d'une amélioration du dialogue social et d'une meilleure intégration des déterminants économiques et sociaux de la compétitivité. Ces idées ont alimenté des discussions tripartites et l'élaboration d'un Plan d'action national tripartite visant à améliorer la compétitivité des industries du textile et de l'habillement par la promotion du travail décent.

Le plan d'action, qui prend en compte les besoins de chaque partie et les solutions trouvées par chacune d'elles, sera mis en œuvre sur plusieurs années. La stratégie de modernisation et de restructuration a été redéfinie pour y ajouter la nécessité de satisfaire les besoins de formation et de garantir des conditions de travail décentes ainsi qu'une protection sociale pour attirer et garder de jeunes travailleurs qualifiés.

Le nouveau plan préconise également des relations professionnelles saines dans les entreprises afin de préserver la paix sociale. Le plein respect de la liberté syndicale et un dialogue social constructif au niveau du secteur sont des thèmes centraux du plan. Celui-ci tient également compte de la problématique de genre, étant donné que les femmes constituent la plus grande partie de la main-d'œuvre dans ce secteur.

5.5. Les raisons pour les syndicats de s'intéresser aux politiques commerciales



On entend par **libéralisation des échanges** une diminution des droits de douane et une limitation des mesures qui réglementent le commerce transfrontalier. Trop souvent, la libéralisation des échanges est présentée sans discernement comme une mesure positive pour le développement économique et l'emploi. La réalité étant beaucoup plus complexe, les syndicats doivent surveiller attentivement les politiques commerciales qui concernent leurs secteurs.

Bien que les échanges commerciaux ouvrent des possibilités à l'export, ils peuvent nuire aux producteurs nationaux si ceux-ci n'ont pas les moyens de faire face à la concurrence extérieure ou de tirer parti des nouvelles possibilités d'exportation. Tout au long de l'histoire, les gouvernements ont protégé des secteurs d'activité naissants ou en croissance, afin de leur accorder un répit pour qu'ils puissent se développer avant d'affronter la concurrence internationale.

Il est essentiel pour les pays en développement d'avoir suffisamment de latitude pour choisir, d'une part, leur degré de coopération avec le reste du monde, et d'autre part, les secteurs à ouvrir ou à protéger, compte tenu du potentiel de ces secteurs en matière d'emploi et de développement. Les gouvernements doivent également disposer d'une certaine marge de manœuvre politique pour aider et soutenir les secteurs qui revêtent une importance sociale et économique stratégique pour leurs pays.

Pourquoi les droits de douane sont-ils un outil important pour les pays en développement ?

Une libéralisation des échanges mal pensée peut entraîner l'effondrement de secteurs entiers, notamment dans l'agriculture. Pour les pays en développement, il est beaucoup plus facile de protéger un secteur en instaurant des droits de douane qu'en mettant en place un éventail sophistiqué de mesures de soutien au secteur en question. Dans les pays qui disposent d'une faible marge de manœuvre budgétaire, les possibilités de soutenir les perdants de la libéralisation des échanges sont limitées.

Par ailleurs, dans les pays en développement, les droits d'importation sont beaucoup plus faciles à percevoir que la plupart des autres impôts. Cela est particulièrement vrai dans des pays caractérisés par un secteur informel important, dans lesquels la collecte des impôts est compliquée. Dans les pays développés, les droits de douane sur les échanges internationaux ne représentent qu'un pour cent des recettes publiques totales. Dans les pays en développement, la part des droits de douane dans les recettes publiques s'élève environ à 30 pour cent.

Autres questions en rapport avec les échanges commerciaux

Les accords commerciaux « à l'ancienne » portaient presque exclusivement sur des questions tarifaires. La libération des échanges « nouvelle formule » se préoccupe beaucoup plus de questions comme la réglementation des investissements et des services, la propriété intellectuelle ou les marchés publics. Les syndicats devraient surveiller attentivement ces questions, parce qu'elles ont une incidence sur la capacité d'un gouvernement à réglementer.

Par exemple, les États utilisent souvent leur puissance d'achat dans le cadre de marchés publics pour favoriser les producteurs nationaux et l'emploi local. Dans le secteur des ressources naturelles, l'octroi de concessions (p. ex. des droits miniers) par un gouvernement est souvent conditionné à des embauches locales, des achats locaux ou des réinvestissements. Ce sont des outils qu'un gouvernement peut utiliser pour garantir le plus de liens possibles entre les producteurs (locaux ou étrangers) et le reste de l'économie.

Au cours des 20 dernières années, ces formes d'intervention ont été progressivement éliminées sous prétexte de supprimer les interférences de l'État dans le fonctionnement du marché. La signature d'accords commerciaux multilatéraux a entraîné une limitation du pouvoir des États à protéger leurs économies. Les gouvernements, dont les leviers pour diriger leurs économies sont limités, doivent préserver cette marge de manœuvre politique.

Le rôle des syndicats

Les syndicats devront s'intéresser de près aux conséquences des dispositions négociées dans le cadre d'accords commerciaux. Ils devront exiger un processus de négociation transparent et un accès aux textes des accords. Ils devront aborder avec le gouvernement et les organisations d'employeurs la question de l'incidence probable des changements proposés sur l'emploi. Le dialogue social et les accords transfrontaliers peuvent aussi avoir des conséquences majeures sur la situation de l'emploi et les conditions de travail, en particulier lorsque l'on traite avec des multinationales. Pour plus d'informations sur le dialogue social et les accords transfrontaliers, rendez-vous sur le site web de l'OIT.



Références



Epstein, G. 2009. *Rethinking monetary and financial policy: Practical suggestions for monitoring financial stability while generating employment and poverty reduction*. Document de travail n° 37 du Secteur de l'emploi. (Genève, Organisation internationale du Travail).

Kaltenbrunner, A. et Nissanke, M. (mai 2009). « Why developing countries should adopt intermediate exchange rate regimes: Examining Brazil's experience », in *Development Viewpoint*, numéro 29, Center for Development Policy and Research (Londres, School of Oriental and African Studies).

Keynes, J. M. 1936. *The General Theory of Employment, Interest and Money* (Londres, Palgrave Macmillan). Réimprimé dans *The Collected Writings of John Maynard Keynes*, vol. 7 (Londres, Palgrave Macmillan).

Organisation internationale du Travail, 2011. *Document de travail n° 91 du Secteur de l'emploi (2011) : Macroeconomic policy for "full and productive employment and decent work for all", Uganda country study* (Genève).

—. 2009. Indicateurs clés du marché du travail, 6e édition (Genève). Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <http://kilm.ilo.org/KILMnetBeta/pdf/kilm19EN-2009.pdf>.

Muqtada, M. 2010. « Rethinking macroeconomic policies for stability, growth and employment », dans *Development, equity and poverty: Essays in honour of Azizur Rahman Khan*. L. Banerjee, A. Dasgupta et R. Islam (New Delhi, Macmillan).

Weeks, J. 2009. *Enhancing the effectiveness of fiscal policy for achieving MDG targets* (Addis-Abeba, Éthiopie, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique).

Williamson, J. (2003). *Exchange rate policy and development*, document de travail d'Academic Commons (New York, Columbia University).

Ressources et outils



Epstein, G. 2007. Central Banks as Agents of Employment Creation. Dans J.A. Ocampo et K.S. Jomo (dir. pub.) *Towards Full and Decent Employment*. Londres et New York : Zed Books, p. 92 à 122.

OIT, Initiatives volontaires de dialogue social et d'accords transfrontaliers, telles que les accords-cadres internationaux (en anglais).

<http://www.ilo.org/ifpdial/information-resources/cross-border-social-dialogue-and-agreements/lang--en/index.htm>

Outil STED (Skills for Trade and Economic Diversification) : cet outil d'analyse fournit des indications pour élaborer des politiques d'éducation et de formation, qui pourront contribuer au développement des échanges commerciaux ainsi qu'à la diversification de l'économie, et favoriser la création d'emplois décents (en anglais). http://www.ilo.org/employment/Whatwedo/Projects/WCMS_151399/lang--en/index.htm

Notes



**Bureau des Activités pour les
Travailleurs (ACTRAV)**

Bureau international du Travail
4 route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

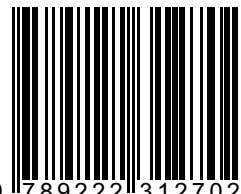
www.ilo.org/actrav
actrav@ilo.org

**Département des politiques
de l'emploi (EMPLOYMENT)**

Bureau international du Travail
4 route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

www.ilo.org/employment
emp_cepol@ilo.org

ISBN: 978-92-2-231270-2



9 789222 312702